

Date de convocation	Nombre de membres au comité syndical	Nombre de membres en fonction au comité syndical	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
Mercredi 22 janvier 2025	16 titulaires - 8 suppléants	16 titulaires - 8 suppléants	13	0	0	2	1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 29 janvier 2025,

Sous la présidence de Monsieur Bernard STAUDT, Président du Syndicat Mixte des Etangs de Saint-Rémy.

Point n° 4 : **Election des Vice-Présidents.**

Rapporteur : Bernard STAUDT

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5211-1 et L. 5211-2,

VU l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2024 portant sur la création du Syndicat Mixte des Etangs de Saint-Rémy,

VU les statuts dudit syndicat mixte,

VU la délibération du 2 décembre 2024 portant sur la détermination du nombre de Vice-Présidents,

DECIDE d'élire, après vote au scrutin secret :

- aux fonctions de 1^{er} Vice-Président, Mme Catherine LAPOIRIE par 13 voix sur 13 votants,
- aux fonctions de 2^{ème} Vice-Président, M. Cédric GOUTH, par 13 voix sur 13 votants,
- aux fonctions de 3^{ème} Vice-Président, M. Philippe WAGNER, par 13 voix sur 13 votants.
- aux fonctions de 4^{ème} Vice-Président, M. Bertrand DUVAL, par 13 voix sur 13 votants.



Pour extrait conforme
Metz, le 30/01/2025

Le Président du Syndicat
Mixte des Etangs de
Saint-Rémy
Bernard STAUDT